



Août 2006

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs généraux des divisions et des districts scolaires
Directrices et directeurs des écoles – 9^e à la 12^e année (secondaire 1 au secondaire 4)
Directrices et directeurs des autorités scolaires des Premières nations
Manitoba Teachers' Society
Manitoba Association of School Trustees
Manitoba Association of School Superintendents
Council of School Leaders
Manitoba Association of Parent Councils

**Objet : Séances de consultation concernant les changements proposés aux
Programmes des études secondaires et aux exigences en matière d'obtention
d'un diplôme d'études secondaires**

Mesdames, Messieurs,

En avril 2006, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba a tenu des séances de consultation afin d'obtenir une rétroaction sur les questions suivantes :

- l'élimination du diplôme du Programme d'études technologiques du secondaire;
- la création d'un nouveau certificat spécialisé provincial pour les élèves qui obtiennent le minimum de huit crédits dans le cadre d'un programme d'enseignement technique et professionnel provincial approuvé;
- la conservation de l'exigence actuelle de 28 crédits pour l'obtention du diplôme d'études secondaires, ou l'adoption d'une nouvelle exigence de 30 crédits (pour répondre à l'exigence des deux crédits obligatoires ajoutés en Éducation physique et Éducation à la santé en 11^e et 12^e années (secondaire 3 et 4);

Les directrices et directeurs d'école, les directrices et directeurs généraux, les enseignantes et enseignants, les conseillères et conseillers et les commissaires ont assisté en grand nombre aux séances de consultation à Brandon, à Winnipeg, et à The Pas. Les participants ont fourni au Ministère une rétroaction écrite sous forme de réponses divisionnaires. Les séances ont stimulé des discussions entre les participants et une variété de points de vue sur les trois questions en ont résulté. Généralement, il n'y avait aucun consensus relativement à la direction que devrait prendre le Ministère sur toutes les questions énoncées ci-dessus. Une variété d'opinions, pour et contre, ont été relevés pour chaque question et quelques thèmes communs sont survenus. Vous trouverez les rapports des consultations sur le site Web du Ministère à : <<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/diplo-secondaire.html>>.

Le Ministère tiendra compte de cette rétroaction en examinant des options aux changements des programmes des études secondaires.

Nous vous remercions de votre participation au processus de consultation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le sous-ministre adjoint,

La sous-ministre adjointe par intérim,

Jean-Vianney Auclair
Division du Bureau de l'éducation française

Anne Longston
Division des programmes scolaires